

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à l'extension de la possibilité de préemption de baux commerciaux dans les mairies aux sociétés civiles immobilières (n° 1135) (*M. Pierre Cazeneuve, rapporteur*) ... 2

Lundi 2 février 2026
Séance de 21 heures 15

Compte rendu n° 52

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

**Présidence de
M. Julien Dive, Vice-
Président**



La commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à l'extension de la possibilité de préemption de baux commerciaux dans les mairies aux sociétés civiles immobilières (n° 1135) (M. Pierre Cazeneuve, rapporteur).

Amendements déposés en séance publique sur la proposition de loi visant à l'extension de la possibilité de préemption de baux commerciaux dans les mairies aux sociétés civiles immobilières (n° 1135), auxquels il est donné un avis favorable.

(M. Pierre Cazeneuve, rapporteur)

N° Amdt	Place	Auteur	Groupe
10	unique	M. CAZENEUVE Pierre	EPR
8	unique	Gouvernement	
9	unique	M. CAZENEUVE Pierre	EPR

En conséquence, les autres amendements ne figurant pas dans le tableau ci-dessus ont été repoussés par la commission.

*

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du lundi 2 février 2026 à 21 h 15

Présent. - M. Julien Dive

Excusés. - M. Gabriel Attal, M. Christophe Barthès, M. Arthur Delaporte, M. Inaki Echaniz, Mme Mathilde Hignet, Mme Hélène Laporte, Mme Valérie Létard, M. Max Mathiasin, M. Philippe Naillet, M. Jérôme Nury, M. Stéphane Peu, M. Joseph Rivière, M. David Taupiac, M. Stéphane Travert